

**RAPPORT ANNUEL 2022-2023  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DES SENTIERS**

**DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE  
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82 LIP)

<b>Par :</b>	Julie Rodrigue
<b>Titre :</b>	Présidente
<b>Date :</b>	Juin 2023

## **Mot de la présidence**

En vertu de l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit préparer, à chaque fin d'année scolaire, un rapport annuel de ses activités, l'approuver et le transmettre à la commission scolaire.

Cette année marquait mon retour en tant que présidente du conseil d'établissement de l'école secondaire des Sentiers après une pause d'une année. Je remercie les membres du conseil pour la confiance qu'ils m'ont accordée. C'est avec un grand plaisir que j'ai pu présider les rencontres et collaborer avec une équipe dynamique et totalement investie.

Voici donc le bilan des activités pour l'année 2022-2023. Les membres du conseil d'établissement ont discuté de dossiers prioritaires pour l'école secondaire des Sentiers et ont pris part aux discussions importantes survenues durant l'année scolaire.

Je tiens sincèrement à remercier tous les membres du conseil d'établissement pour leur disponibilité et leur dévouement.

Julie Rodrigue

Présidente du conseil d'établissement 2022-2023

## **1. Présentation du Conseil d'établissement**

Liste des membres

NOM, Prénom	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
ARNOLD, Alexandre	Représentant des élèves
BANKAMWABO, Jimmy	Représentant des parents
BOUCHER, Bruno	Représentant du personnel enseignant
BRETON, Pascale	Représentante des parents (vice-présidente)
BUJOLD, Frédéric	Représentant des parents
CLICHE, Gail	Représentante du personnel enseignant
COLGAN, Margaret-Anne	Représentante du personnel enseignant
FLEURANT, Amély	Représentante des élèves
GAUTHIER, Édith	Représentante des parents
GIGUÈRE, Marie-Eve	Représentante du personnel de soutien Secrétaire de rencontre
HOULE, Valérie	Représentante des parents (substitut)
LEBLANC, Sylvain	Représentant des parents (substitut)
LÉGARÉ, Manon	Représentante des parents
LEMIEUX, Alexandra	Représentante du personnel professionnel
PARENT, Cynthia	Représentante du personnel enseignant
RODRIGUE, Julie	Présidente
SIBOMANA, Jean-Pierre Martin	Représentant des parents

THIBAUT, Émilie	Représentante du personnel enseignant
TURCOTTE, Tina	Représentante du personnel enseignant
UWAMALIYA, Hélène	Représentante des parents

## 2. Dates des rencontres

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
27	---	1	5	---
Février	Mars	Avril	Mai	Juin
20	---	17	30	---

\*Art. 67 LIP : « Le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire »

## 3. Projet éducatif

Quelques lignes directrices :

Le projet éducatif 2019-2023, qui a pour vision « S'unir pour la réussite », a pris fin en juin 2023 et l'année 2022-2023 a permis de démarrer la réflexion entourant son renouvellement.

En guise de rappel, le plan de mise en œuvre fixait des objectifs afin de répondre aux quatre enjeux suivants :

- Enjeu 1 : Engagement des élèves dans leurs apprentissages
- Enjeu 2 : Efficacité des ressources mise en place pour répondre aux besoins des élèves
- Enjeu 3 : Cohérence et cohésion des interventions
- Enjeu 4 : Diplomation et qualification des élèves HDAA

Lors de la séance du 1<sup>er</sup> novembre 2022, Mme Marie-Andrée Julien, directrice adjointe des élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, a présenté aux membres du conseil d'établissement la démarche de révision du projet éducatif. L'échéancier des travaux s'étend jusqu'au mois de décembre 2023.

Parmi les activités de mobilisation prévue, un sondage a été acheminé aux parents en septembre 2022 ainsi qu'à l'ensemble du personnel de l'école afin de leur demander de sonder leurs opinions sur la révision du projet éducatif.

Lors de la séance du conseil d'établissement du 20 février 2023, la directrice a présenté aux membres les résultats du sondage distribué aux parents. Voici les principaux résultats :

- Les répondants sont totalement en accord ou plutôt en accord avec la vision et les valeurs de respect, d'ouverture, d'engagement et de bienveillance promues par le projet éducatif.
- Les répondants considèrent généralement qu'il y a eu des progrès en lien avec les enjeux. C'est l'enjeu de la cohérence et de la cohésion dans les interventions qui a reçu le résultat le plus faible avec un taux de progression à 55 %.

— Les répondants souhaiteraient que les enjeux soient priorisés selon l'ordre suivant : enjeu 1 (50 %), enjeu 2 (45 %), enjeu 4 (35 %) et enjeu 3 (29 %).

Outre les résultats ci-haut mentionnés, nous notons que plusieurs répondants ont affirmé ne pas être en mesure de répondre à plusieurs des questions du sondage.

Lors de la séance du 30 mai 2023, les membres du conseil d'établissement ont obtenu une mise à jour des travaux de révision incluant les pistes de réflexion en cours afin de favoriser le bien-être des élèves et leurs réussites scolaires.

Le conseil d'établissement continuera de suivre de près les travaux de révision du projet éducatif en 2023-2024.

#### **4. Règles de conduite**

Quelques lignes directrices :

Après révision, certaines modifications ont été apportées aux règles de conduite (code de vie et règles de fonctionnement). Approbation des membres du conseil d'établissement le 30 mai 2023.

#### **5. Frais chargés aux parents**

Quelques faits saillants :

Le 30 mai 2023, la gestionnaire administrative de l'établissement a présenté les frais chargés aux parents. Lors de cette même séance, le conseil d'établissement a procédé à l'approbation des listes de petits matériels 2023-2024.

Depuis plusieurs années, l'équipe-école et le conseil d'établissement s'assurent avec rigueur que les frais chargés aux parents soient raisonnables et justifiés.

#### **6. Avis et consultations – Centre de services scolaire**

Sujets sur lesquels le conseil d'établissement a été consulté

Le conseil d'établissement n'a pas été sollicité par le CSSPS en 2022-2023.

<b>Date</b>	<b>Objet de la consultation</b>	<b>Court résumé de la position du CÉ</b>
	s/o	

## **7. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 LIP**

<b>Date</b>	<b>Objet de l'information</b>	<b>Outils utilisés</b>
20 février 2023	Consultation sur les critères de sélection de la direction d'établissement	Résolution adoptée par le conseil d'établissement
1 <sup>er</sup> novembre 2022 et 30 mai 2023 (bilan)	Plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation	Adopté tel que proposé
1 <sup>er</sup> novembre 2022 et 30 mai 2023 (bilan)	Contenu en éducation à la sexualité	Approuvé tel que proposé
1 <sup>er</sup> novembre 2022 et 30 mai 2023 (bilan)	Contenu en orientations scolaires et professionnelles	Approuvé tel que proposé

## **8. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 LIP)**

<b>Date</b>	<b>Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs</b>	<b>Précisions</b>
Au besoin	Activités éducatives	Adoptés selon les activités en cours et proposées
1 <sup>er</sup> novembre 2023	Fréquence d'évaluation des compétences 2022-2023	Adoptés tels que proposés
5 décembre 2022	Grilles des matières 2023-2024	Adoptés tels que proposés

## **9. Fonctions et pouvoirs reliés aux services extra-scolaires (art. 90 à 92 LIP)**

Non applicable au fonctionnement de l'école secondaire des Sentiers.

<b>Date</b>	<b>Fonctions / pouvoirs reliés aux services extrascolaires</b>	<b>Précisions</b>
	s/o	

## **10. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 LIP)**

<b>Date</b>	<b>Fonctions / pouvoirs reliés aux ressources matérielles et financières</b>	<b>Précisions</b>
Au besoin	Campagnes de financement	Selon les besoins et les projets présentés et approuvés par le conseil

		d'établissement
1 <sup>er</sup> novembre 2022	Budget 2022-2023	Présenté par la gestionnaire administrative d'établissement. Adopté tel que proposé
20 février 2023	Mise à jour budgétaire	Présentée par la gestionnaire administrative d'établissement. Adopté tel que proposé
20 février 2023	Mesures protégées	Résolution adoptée par le conseil d'établissement

## **11. Projets spéciaux**

Nos enfants ont la chance de s'épanouir dans une école dynamique, bienveillante et créative pour l'atteinte des plus hauts standards en éducation.

Les membres du conseil d'établissement ont pu constater l'énergie déployée pour maintenir et bonifier les services d'accompagnement et l'instauration d'un climat favorable tant pour le développement académique que personnel des élèves.

La réussite des élèves, leurs accomplissements dans diverses sphères d'activités et leur participation ont été soulignés tout au long de l'année par divers moyens, y compris par le biais des réseaux sociaux.

Profitions de cet espace pour souligner le retour des représentants du parlement étudiant au conseil d'établissement. Votre dynamisme et votre engagement à faire de votre école un milieu de vie agréable sont remarquables. Les membres ont été particulièrement impressionnés par leur implication à la révision du code de vie, notamment en ce qui concerne le code vestimentaire.

## **12. Mot de la fin (remerciements, perspectives pour l'année à venir et conclusion)**

Merci à l'équipe de direction : vous êtes les gardiens d'une belle et grande école. Le bien-être et la réussite de nos enfants sont au cœur de chacune de vos décisions. Je tiens à souligner votre rigueur, votre professionnalisme et votre bienveillance et vous remercier de votre engagement. À aucun moment nous n'avons douté de votre investissement pour le bien-être et l'épanouissement de nos enfants.

Merci également aux enseignants, professionnels et personnels de soutien. Votre passion et votre dévouement au quotidien auprès des élèves sont remarquables. Malgré les petits et grands défis, nos enfants peuvent compter sur votre appui indéfectible et votre engagement constant.

Chers membres du conseil d'établissement ainsi que tous les invités qui ont participé aux rencontres, je tiens à vous remercier pour votre disponibilité, votre engagement et votre intérêt pour les dossiers traités. La richesse et la pertinence de vos interventions ont permis une prise de

décision éclairée au bénéfice de tous.

Je tiens à souligner l'engagement particulier de Mme Pascale Breton, vice-présidente du conseil d'établissement et représentante de l'école secondaire des Sentiers au comité de parents du CSSPS. Merci pour votre dynamisme, votre dévouement ainsi que votre capacité à me remplacer au pied levé!

L'organisation scolaire sera un des défis importants en 2023-2024 puisque l'école devrait accueillir 8 groupes de plus que cette année et près de 50 % des élèves seront au premier cycle (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire). Les modulaires seront très certainement bien utilisées! Je suis certaine que nos enfants bénéficieront néanmoins d'un accueil chaleureux et des services nécessaires à leur réussite.

Pour l'instant, l'école secondaire des Sentiers est relativement épargnée de la pénurie d'enseignants, de professionnels et de personnels de soutien et d'encadrement. Il s'agit néanmoins d'une situation qui pourrait éventuellement la rattraper. Soyons reconnaissants des gens qui s'engagent auprès de nos enfants.

Bonne fin d'année scolaire et bon été à tous!